AMAPlanète-Blanquefort

ASSEMBLEE GENERALE – 05 février 2016

Présents : Madeleine ALECKI, Agnès AMELIN, Luc BENARD, Pierre BEREAU, Dominique et Roger BRET, Sylvie CESARD, Joëlle CORRAL, Dany DELUCHE, Michèle DIXON, Ghislaine DOUCET, François DUBOURG, Colette GALLAND, Dominique GIRALDA, Martine GRENOUILLET, Marie-France et Gérard GUYOT, Solange HARNIE-COUSSAU, Isabelle MAILLE, Catherine MINERAY, Nathalie MOUSLI, Danielle SANZ, Emmanuelle SPITERI, Caroline VENDRAMINI.

Mandats : Catherine COFFIN à Solange HARNIE-COUSSAU, Catherine DELSAUX à Joëlle CORRAL, Jacqueline DOOSE à Dominique GIRALDA, Pascal DUPUY à François DUBOURG, Catherine DURET à Nathalie MOUSLI, Marie GUILLOU à Dany DELUCHE, Nathalie LEABAT à Ghislaine DOUCET, Aurore THUBIN à Caroline VENDRAMINI, Valérie TREBAOL à Agnès AMELIN, Marie VIOT à Madeleine ALECKI, Annie VITRY à Joëlle CORRAL, Jacques VITRY à Solange HARNIE-COUSSAU.

Excusés : Laurence COTTEN, Marie des Lys SAITTA, Yannick MARTIN-BRUNET, Maryline BUISSON, Isabelle DROY.

* * *

Remerciements à la mairie pour le prêt des locaux.
Dans l'ensemble tout s'est bien passé : les amapiens sont contents de l'ensemble des produits et les producteurs sont satisfaits.
Evolution du nombre de contrats et du nombre d'adhérents dû à la création de nouvelles AMAP.
Seront abordés les points suivants : règles, festivités, déplacement vers un autre local, rapport d'activité, rapport financier, renouvellement du conseil collégial, montant de la cotisation et questions diverses.

Rapport d'activité :

115 adhérents : en baisse depuis quelques années. Cela reste cependant une grosse AMAP, avec 21 contrats et 44 coordinateurs.
Un petit tour est fait sur chaque contrat :
- légumes : 20 contrats, maximum que peut fournir le maraîcher. De bons produits appréciés.
- volaille : 47 personnes ont pris un contrat. Baisse stabilisée. Bons retours sur la qualité.
- bœuf : contrat stable y compris sur la qualité.
- huîtres : production à flux tendu. Revenu égal à 2010. De bons retours sur la qualité des huîtres, satisfaction de part et d'autre.
- poisson : 44 personnes avec un contrat très apprécié. Dernière livraison repoussée à cause de la météo.
- agneau : 74 et 68 contrats les années précédentes, 41 en 2015, dû sans doute à une prise de contrat en fin d'année alors que d'habitude elle est proposée plus tôt. Toujours autant apprécié.
- chèvre : fromages trop affinés pour certaines personnes, les lactiques seront désormais livrés frais. Grande diversité de produits.
- pommes : 3250 kg à chaque livraison. Pommes et jus très appréciés. Monsieur BOUGES prend sa retraite, le fils de Bernard DUPEBE son associé, lui succède.
- kiwis : Cette année, jus de pommes/kiwis et pots de confiture ont été également proposés. Bon maintien du contrat. et satisfaction partagée.
- fruits d'été : stabilisé, meilleure météo en 2015, qualité et quantités au rendez-vous.

- miel : le nouveau producteur est content, les amapiens satisfaits par la qualité et variété des miels proposés.
- plantes aromatiques : excellent maintien du chiffre d'affaires, produits appréciés.
- produits ménagers : 19 contrats. Le chiffre est en augmentation. Grand intérêt pour les nouveaux produits.
- pain : en augmentation, satisfaction générale. Clément achète son propre moulin.
- brebis : Bon maintien du contrat, produit apprécié. Mme SARRES prend sa retraite, son fils lui succède.
- porc : 150 kg par livraison, 27 contrats, produits appréciés.
- champignons : produit très bon et à prix très intéressant mais le producteur ne désire pas renouveler son engagement avec nous. Aucune raison n'a été donnée, difficultés à joindre le producteur.
- melons et asperges : contrat ponctuel apprécié de tous.
- bières : 15 personnes. Problème avec la dernière commande mais le producteur va compenser par une nouvelle livraison.
- tempeh : nouveau produit, 51 personnes pour une centaine de sachets de 200 grammes.

Aide à la livraison : cela se passe relativement bien. Il faut parfois intervenir plusieurs fois (mails, SMS et communications téléphoniques) pour obtenir l'aide souhaitée. L'association fonctionne sur le mode du partage des tâches et du bénévolat, l'engagement de chacun à assurer l'aide à la livraison. Les amapiens doivent venir chercher leurs produits de 18h45 à 19h45 et respecter ces horaires. Normalement les produits non récupérés sont perdus pour l'amapien mais les coordinateurs prennent le temps de téléphoner aux personnes concernées alors qu'ils n'y sont pas obligés.

Besoin de coordinateurs supplémentaires pour les légumes, le tempeh, les plantes aromatiques, la bière et le pain. Certains contrats sont plus compliqués à gérer que d'autres (ex : champignons pour la livraison - plantes aromatiques pour l'établissement du tableau vu la diversité des produits).
Les coordinateurs font le lien entre les producteurs et les amapiens. Il est rappelé que nul ne peut accéder à l'enceinte de l'ALSH avant 18h20, producteur ou amapien, sans la présence d'un coordinateur (question de sécurité vu que des enfants peuvent être présents dans la cour, convention signée avec la mairie).

Cette année, pas de participation au Festival Nature et à Jour de Récup puisqu'ils n'ont pas eu lieu.
La soirée festive de l'année s'est déroulée le vendredi 2 octobre, dans la salle polyvalente de Fongravey.
Les coordinateurs se sont investis comme chaque année et le ton de la soirée était en chansons.
Repas tajine de poulet aux citrons confits par Philippe Gallès et le groupe d'Eclaireurs qui ont également assuré le service à table.
Quelques petits contes d'Henri Gougaud par Dominique, avant le dessert, un « Royal » très apprécié, préparé par Eric Tillot, artisan- chocolatier- pâtissier de la commune.
Exposition des photos sur « Blanquefort d'hier et d'aujourd'hui »par Cathy et Henri du Cercle Historique Blanquefortais.
La soirée s'est achevée avec un karaoké.
La centaine de personnes présentes a participé dans une bonne humeur communicative… toutes générations confondues !

Pour 2016, nous pensons d'ores et déjà à une journée festive qui se déroulerait à La Vacherie, le dimanche 9 octobre, pourquoi pas en extérieur. Notre souhait est de proposer un repas le midi élaboré avec les produits des producteurs de l'amap et ensuite des activités pour tous.
L'amap devrait être présente le 10 septembre lors de l'inauguration de La Vacherie par la municipalité, avec la tenue d'un stand d'informations et appel à certains de nos producteurs pour proposer de la restauration.

Cette année encore, nous avons été sollicités par des étudiants soit du Lycée Agricole de la commune ou autres établissements de la Métropole. Leur projet d'étude : une thèse sur les circuits courts, un mémoire sur les amap ou bien encore comment se nourrir localement. Nous les avons reçus et renseignés sur place, ils ont ainsi pu poser leurs questions aux producteurs présents ainsi qu'aux coordinateurs et amapiens.

Nous sommes appelés à déménager vers la Vacherie "ode à la nature". Avantages pour l'AMAP car locaux mieux adaptés. Nos besoins seront étudiés par la mairie, il y aura un aménagement du parking aux bâtiments et nous disposerons d'un petit local qui pourra servir lorsqu'il y aura peu de livraisons, une grande salle fermée et nous pourrons également profiter de la cour extérieure. Nous serons associés aux services de la municipalité pour l'avancée des aménagements nous concernant. Inquiétude de la part de certains quant à l'accès car les routes qui mènent à ce site sont étroites et dangereuses notamment la nuit quand il pleut. La route ne peut pas être mise en sens unique. Il faudra être prudent. La route pourrait être ouverte peut être le jour de livraison de l'AMAP, si c'est possible ?

Rapport financier :

Compte de résultat (voir PJ)
Adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel (voir PJ)

Prix de l'adhésion maintenue à 10€.
Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

Avant de procéder à la constitution du conseil collégial, une question est posée : pourquoi ne pas faire entrer au CC, obligatoirement, un coordinateur de chaque contrat, sans que ce soit nominatif. Pas possible vu le nombre (21 contrats) et cela ne laisserait pas la place à des amapiens qui voudraient y participer et certains coordinateurs ne sont pas intéressés. Tous les coordinateurs sont invités à chaque réunion du CC. D'autre part, après vérification, il est obligatoire de nommer les personnes.

Il est donc procédé à la constitution du Conseil Collégial :
se présentent :
- Agnès AMELIN,
- Joëlle CORRAL,
- Cathy DELSAUX,
- Dany DELUCHE,
- Michèle DIXON,
- Jacqueline DOOSE,
- Ghislaine DOUCET,
- François DUBOURG,
- Colette GALLAND,
- Dominique GIRALDA,
- Marie GUILLOU,
- Solange HARNIE-COUSSAU,
- Nathalie MOUSLI,
- Danielle SANZ,
- Valérie TREBAOL,
- Caroline VENDRAMINI.

Le bureau actuel étant démissionnaire, il est procédé à la constitution du nouveau bureau :
- coordinateurs généraux : Joëlle CORRAL, François DUBOURG, Danielle SANZ
- trésorier : Dominique GIRALDA
- trésorier adjoint : Solange HARNIE-COUSSAU
- secrétaire : Dany DELUCHE
- secrétaire adjoint : Michèle DIXON

Adopté à l'unanimité.

Autres informations :
Nous avons été invités à l'Assemblée Générale de l'**A**ssociation **A**ction **A**nti **F**relon **A**siatique le jeudi 11 février 2016 au Haillan, qui sera précédée d'une Conférence sur le frelon asiatique lors de laquelle sera présenté le "Bac De Capture" (BDC). Dominique BRET va y participer et nous tiendra informés des principales informations communiquées. Nous adhérerons à nouveau à cette association pour 2016.